

Annonce

L'Institut National de la Statistique (INS), sous tutelle du Ministère de l'Economie et de la Planification, se propose d'ouvrir un concours externe sur épreuves en vue de recruter des Ingénieurs principaux et ce conformément aux conditions suivantes : (JORT n° 7 du 16 janvier 2024)

Spécialité	Nombre de postes	Date de clôture des candidatures	Date du concours	Conditions de participation	Pièces exigées
Statistique	09	02/02/2024	06/03/2024	- Être titulaire de Diplôme National d'Ingénieur ou diplôme équivalent	1- Demande de candidature au nom du Directeur Général de l'INS
Géomatique et Topographie	01	02/02/2024	06/03/2024	- Être inscrit auprès de l'Ordre des Ingénieurs - Ne pas avoir plus de 40 ans d'âge à la Date de clôture des candidatures avec exemption d'une durée maximum de 5 ans sans dépasser 45 ans d'âge au 02-02-2024 (JORT n° 2006-1031 du 13 avril 2006)	2- Copie de la CIN 3- Copie du diplôme universitaire accompagnée, pour les diplômes étrangers, de l'attestation d'équivalence 4- Copie d'inscription au tableau de l'Ordre des Ingénieurs 5- Un CV détaillé du candidat. 6- Pour le candidat ayant dépassé l'Age légal. Il faut joindre aux pièces sus-énumérées une attestation justifiant l'accomplissement par l'intéressé de services civils effectifs ou l'inscription au Bureau de l'ANETI

Observations :

- Formulaire de candidature à télécharger à partir du site web de l'INS www.ins.tn et à remplir avant de l'adresser avec les pièces indiquées soit directement au BOC de l'INS ou par une lettre recommandée à l'adresse : 70, Rue Cham 1002 Belvédère Tunis
- Les épreuves d'admission se déroulent comme suit :
 - ✓ Une épreuve écrite en arabe de culture générale : **Durée 01 H/Coefficient 01**
 - ✓ Une épreuve écrite en français portant sur les modèles figurants dans le programme du concours : **Durée 04 H/Coefficient 03**
- L'épreuve d'admission finale se déroule comme suit :
 - ✓ Epreuve orale : Durée 30 mn (Préparation de 15 mn relayé par un exposé-discussion de 15 mn/Coefficient 01)
- Toute candidature parvenue après la clôture du registre d'inscription est obligatoirement rejetée, le cachet de la poste ou la date d'enregistrement au BOC faisant foi.
- Les éléments du programme d'épreuve écrite écrit seront repris sur le site de l'INS : www.ins.tn